



Délégation Catholique pour la Coopération
106 rue du Bac – 75007 Paris

EXERCICE 2025

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes Annuels – Exercice 2025

Bilan

Compte de résultat

Compte de résultat par origine et par destination

Compte annuel d'emplois des ressources liées à la générosité publique

Annexe des comptes

Annexe au Compte annuel d'emploi des ressources

Renseignements généraux

AER

Annexe A1 –Tableau de variation des fonds propres

Annexe A2 – Immobilisations

Annexe A3 – Amortissements

Annexe A4 - Provisions inscrites au bilan

Annexe A5 - Tableau des fonds dédiés et reportés

Annexe A6 - Etat des Créances et des Dettes

Annexe A7 - Détail Produits à Recevoir - Charges à payer

Annexe A8 - Détail Produits et Charges constatés d'avance - Produits et Charges exceptionnels

Annexe A9 - Tableau de suivi des legs et donations

Annexe A10 - Détail Contributions volontaires en nature - Portefeuille de Valeurs Mobilières

Annexe A11 –Tableau de suivi de l'utilisation des réserves suite résolutions en AG

Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les Conventions Réglementées.

N° SIRET : 775 667 025 000 57

APE : 9499Z

BILAN - Actif

Exercice 2025

ACTIF	Brut	Amort. & prov.	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
ACTIF IMMOBILISE				
<i>Immobilisations incorporelles</i>	210 451 €	195 106 €	15 345 €	34 455 €
Concessions, brevets, licences, logiciels	210 451 €	195 106 €	15 345 €	34 455 €
Acompte sur immob. Incorporelles			- €	- €
<i>Immobilisations corporelles</i>	270 073 €	247 954 €	22 119 €	20 985 €
Installations	164 054 €	153 198 €	10 856 €	8 435 €
Autres immob. Corporelles	106 019 €	94 756 €	11 263 €	12 550 €
Immobilisations en cours			- €	- €
<i>Biens reçus par legs</i>	110 500 €	- €	110 500 €	110 500 €
Biens destinés à être cédés	110 500 €	- €	110 500 €	110 500 €
<i>Immobilisations financières</i>	18 422 €	- €	18 422 €	17 438 €
Autres immob. Financières	18 422 €		18 422 €	17 438 €
TOTAL I	609 446 €	443 060 €	166 386 €	183 378 €
ACTIF CIRCULANT				
<i>Avances et acomptes versés</i>	23 460 €	- €	23 460 €	32 288 €
Avances et acomptes versés	23 460 €		23 460 €	32 288 €
<i>Créances d'exploitation</i>	615 751 €	8 359 €	607 392 €	553 408 €
Clients et comptes rattachés	114 334 €	- €	114 334 €	48 236 €
Autres créances	501 417 €	8 359 €	493 058 €	505 172 €
Créances reçues par legs	- €		- €	- €
<i>Valeurs mobilières de placement</i>	1 094 349 €	- €	1 094 349 €	1 068 269 €
Autres titres	1 094 349 €	- €	1 094 349 €	1 068 269 €
<i>Instruments de trésorerie</i>	437 331 €	- €	437 331 €	866 099 €
Disponibilités	437 331 €		437 331 €	866 099 €
<i>Charges constatées d'avance</i>	38 177 €	- €	38 177 €	19 085 €
Charges constatées d'avance	38 177 €		38 177 €	19 085 €
TOTAL II	2 209 068 €	8 359 €	2 200 709 €	2 539 149 €
Charges à répartir / plus. Exercices (III)				
Primes rembours. d'obligations (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	2 818 514 €	451 419 €	2 367 095 €	2 722 527 €

BILAN – PASSIF

Exercice 2025

PASSIF	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
FONDS PROPRES		
<i>Fonds propres sans droit de reprise</i>	700 000 €	700 000 €
Fonds associatifs	700 000 €	700 000 €
<i>Réserves</i>	447 283 €	510 430 €
Réserves - Projet associatif	251 780 €	251 780 €
Réserves - Appui aux partenaires	150 899 €	214 046 €
Réserves - Rapat. Sécuritaire	44 604 €	44 604 €
Autres réserves		
<i>Report à nouveau</i>	441 139 €	560 424 €
Report à nouveau	441 139 €	560 424 €
<i>Résultat de l'exercice</i>	- 165 394 €	- 182 432 €
Résultat de l'exercice	- 165 394 €	- 182 432 €
TOTAL I	1 423 028 €	1 588 422 €
FONDS REPORTES ET DEDIES	225 125 €	229 439 €
Fonds reportés sur legs ou donations	110 500 €	110 500 €
Fonds dédiés	114 625 €	118 939 €
TOTAL II	225 125 €	229 439 €
PROVISIONS	58 395 €	149 940 €
Provisions pour risques	58 395 €	149 940 €
Provisions pour charges	- €	- €
TOTAL III	58 395 €	149 940 €
DETTES		
<i>Dettes financières</i>	- €	- €
Emprunts & dettes à moins d'un an	- €	- €
<i>Avances et acomptes reçus</i>	- €	- €
<i>Dettes d'exploitation</i>		
<i>Dettes fournisseurs & comptes rattachés</i>	188 386 €	134 342 €
Dettes fournisseurs & comptes rattachés	188 386 €	134 342 €
<i>Dettes des legs ou donations</i>	- €	- €
Dettes des legs ou donations	- €	- €
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	152 482 €	217 437 €
Dettes fiscales et sociales	152 482 €	217 437 €
<i>Dettes sur immobilisation et comptes rattachés</i>	- €	- €
Dettes fournisseurs immobilisations		
<i>Autres dettes</i>	5 945 €	26 701 €
Autres dettes	5 945 €	26 701 €
<i>Produits constatés d'avance</i>	313 733 €	376 246 €
Produits constatés d'avance	313 733 €	376 246 €
TOTAL IV	660 546 €	754 726 €
Ecarts de conversion passif (VI)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 367 095 €	2 722 527 €

COMPTE DE RESULTAT- EXERCICE 2025

COMPTE DE RESULTAT			31/12/2025	31/12/2024
PRODUITS D'EXPLOITATION				
	Cotisations		6 280,00 €	6 220,00 €
	Ventes et prestations de services			
	- Prestations de services		3 600,00 €	4 051,60 €
	- Participations aux coûts du volontariat		231 049,02 €	219 767,16 €
	Produits de tiers financeurs			
	- Concours publics et subventions d'exploitation		1 678 439,44 €	1 751 475,49 €
	- Ressources liées à la générosité du public			
	Dons manuels		690 942,71 €	654 233,42 €
	Mécénats			
	Legs, donations et assurances-vie		1 741,61 €	- €
	- Contributions financières privées		616 774,00 €	609 768,00 €
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges		87 016,00 €	93 656,00 €
	Utilisation des fonds dédiés		5 110,00 €	- €
	Autres produits		18 685,61 €	8 791,63 €
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)		3 339 638,39 €	3 347 963,30 €
CHARGES D'EXPLOITATION				
	Achats de prestations et de fournitures		1 245 308,15 €	1 146 316,10 €
	Services extérieurs		598 911,30 €	549 012,26 €
	Autres services extérieurs		271 775,72 €	325 971,14 €
	Aides financières			
	Impôts, taxes et versements assimilés		84 050,75 €	74 943,51 €
	Salaires et traitements		859 145,05 €	784 963,94 €
	Charges sociales		397 401,03 €	363 299,26 €
	Autres charges de personnel		41 643,07 €	42 412,36 €
	Dotations aux amortissements sur immobilisations		25 657,79 €	27 644,55 €
	Dotations aux provisions sur actif circulant		6 259,67 €	- €
	Dotations aux provisions pour risques et charges		- 20 768,80 €	67 994,73 €
	Report en fonds dédiés		796,00 €	118 939,00 €
	Autres charges		22 752,68 €	4 432,08 €
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)		3 532 932,41 €	3 505 928,93 €
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			- 193 294,02 €	- 157 965,63 €
PRODUITS FINANCIERS				
	Autres intérêts et produits assimilés		32 635,05 €	40 634,60 €
	Reprises sur provisions et transferts de charges			
	Différences positives de change			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)		32 635,05 €	40 634,60 €
CHARGES FINANCIERES				
	Dotations aux amortissements et aux provisions		- €	- €
	Intérêts et charges assimilées		1 150,31 €	1 090,07 €
	Différences négatives de change		- €	- €
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		- €	- €
	TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (IV)		1 150,31 €	1 090,07 €
2 - RESULTAT FINANCIER (III - IV)			31 484,74 €	39 544,53 €
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I - II + III - IV)			- 161 809,28 €	- 118 421,10 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
	Sur opérations de gestion		- €	10 315,13 €
	Sur opérations en capital			
	Reprises sur provisions et transferts de charges		- €	- €
	TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)		- €	10 315,13 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
	Sur opérations de gestion		- €	68 718,07 €
	Sur opérations en capital			
	Dotations aux provisions exceptionnelles			
	TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)		- €	68 718,07 €
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)			- €	58 402,94 €
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)			3 372 273,44 €	3 398 913,03 €
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII)			3 537 667,24 €	3 581 345,07 €
5 - SOLDE INTERMEDIAIRE			- 165 393,80 €	- 182 432,04 €
6 - EXCEDENT OU DEFICIT			- 165 393,80 €	- 182 432,04 €
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Produits				
	Dons en nature			
	Prestations en nature			
	Bénévolat		535 134,60 €	594 263,00 €
	TOTAL		535 134,60 €	594 263,00 €
Charges				
	Secours en nature			
	Mise à disposition gratuite de biens			
	Prestations en nature			
	Personnel bénévole		535 134,60 €	594 263,00 €
	TOTAL		535 134,60 €	594 263,00 €

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET PAR DESTINATION	EXERCICE 2025		EXERCICE 2024	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1- PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	698 965 €	698 965 €	660 453 €	660 453 €
1.1 Cotisations sans contrepartie	6 280 €	6 280 €	6 220 €	6 220 €
1.2 Dons, legs et mécénat	- €	- €	- €	- €
- dons manuels	690 943 €	690 943 €	654 233 €	654 233 €
- legs, donations et assurances-vie	1 742 €	1 742 €	- €	- €
- mécénat	- €	- €	- €	- €
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	- €	- €	- €	- €
2- PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	902 710 €	- €	886 010 €	- €
2.1 Cotisations avec contrepartie	- €	- €	- €	- €
2.2 Parrainages des entreprises	- €	- €	- €	- €
2.3 Contributions financières sans contrepartie	384 190 €	- €	380 945 €	- €
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	518 520 €	- €	505 065 €	- €
3- SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	1 678 424 €	- €	1 695 442 €	- €
4- REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	87 016 €	- €	93 656 €	- €
5- UTILISATION DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	5 158 €	- €	- €	- €
TOTAL	3 372 273 €	698 965 €	3 335 562 €	660 454 €
CHARGES PAR DESTINATION				
1- MISSIONS SOCIALES				
1.1 Réalisées en France	1 617 665 €	611 178 €	1 336 449 €	492 488 €
- Actions réalisées par la DCC	1 617 665 €	611 178 €	1 336 449 €	492 488 €
- Versement à un organisme agissant en France	- €	- €	- €	- €
1.2 Réalisées à l'étranger	1 081 535 €	157 074 €	1 185 931 €	114 977 €
- Actions réalisées par la DCC	1 081 535 €	157 074 €	1 185 931 €	114 977 €
- Versement à un organisme agissant à l'étranger	- €	- €	- €	- €
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	293 141 €	29 314 €	298 293 €	27 328 €
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	198 840 €	19 884 €	209 998 €	27 328 €
2.2 Frais de recherche d'autres sources	94 301 €	9 430 €	88 295 €	- €
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	513 557 €	66 793 €	476 546 €	89 153 €
4- DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	27 389 €	- €	96 228 €	- €
5- IMPOT SUR LES BENEFICES	3 585 €	- €	5 608 €	- €
6- REPORT EN FONDS REPORTES ET FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	796 €	- €	118 939 €	- €
TOTAL	3 537 667 €	864 359 €	3 517 994 €	723 946 €
EXCEDENT OU DEFICIT	- 165 394 €	- 165 394 €	- 182 432 €	- 63 492 €
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE 2025		EXERCICE 2024	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Bénévolat	535 135 €	535 135 €	582 433 €	582 433 €
Prestations en nature			11 830 €	11 830 €
Dons en nature				
2- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
3- CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	535 135 €	535 135 €	594 263 €	594 263 €
CHARGES PAR DESTINATION				
1- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	518 919 €	518 919 €	562 162 €	562 162 €
1.1 Réalisées en France	287 960 €	287 960 €	300 982 €	300 982 €
1.2 Réalisées à l'étranger	230 959 €	230 959 €	261 180 €	261 180 €
2- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	1 607 €	1 607 €	5 714 €	5 714 €
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	1 607 €	1 607 €	5 714 €	5 714 €
2.2 Frais de recherche d'autres sources				
3- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT	14 609 €	14 609 €	26 387 €	26 387 €
TOTAL	535 135 €	535 135 €	594 263 €	594 263 €
EXCEDENT OU DEFICIT	- €	- €	- €	- €

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC

EMPLOIS PAR DESTINATION	Exercice 2025	Exercice 2024	Exercice 2023	RESSOURCES PAR ORIGINE	Exercice 2025	Exercice 2024	Exercice 2023
EMPLOIS DE L'EXERCICE				RESSOURCES DE L'EXERCICE			
1 - MISSIONS SOCIALES	768 252 €	607 465 €	646 573 €	1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	698 965 €	660 453 €	646 364 €
1.1. Réalisées en France	611 178 €	492 488 €	421 247 €	1.1. Cotisations sans contrepartie	6 280 €	6 220 €	4 341 €
- Actions réalisées par la DCC	611 178 €	492 488 €	421 247 €	1.2. Dons, legs et mécénats	692 685 €	654 233 €	642 023 €
- Versement à un organisme	- €	- €	- €	- Dons manuels	690 943 €	654 233 €	642 023 €
1.2. Réalisées à l'étranger	157 074 €	114 977 €	225 327 €	- Legs, donations et assurances-vie	1 742 €	- €	- €
- Actions réalisées par la DCC	157 074 €	114 977 €	225 327 €	- Mécénats	- €	- €	- €
- Versement à un organisme	- €	- €	- €	1.3. Autres ressources liées à la générosité du public	- €	- €	- €
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	29 314 €	27 328 €	58 376 €				
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	29 314 €	27 328 €	58 376 €				
2.2. Frais de recherche d'autres ressources							
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	66 793 €	89 153 €	27 240 €				
TOTAL DES EMPLOIS	864 359 €	723 946 €	713 960 €	TOTAL DES RESSOURCES	698 965 €	660 453 €	646 364 €
4 - DOTATION AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS				2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	- €	- €	- €
5 - REPORT EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	- €	- €	- €	3 - UTILISATION DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	- €	- €	1 350 €
INSUFFISANCE DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE				INSUFFISANCE DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	165 394 €	63 493 €	66 245 €
TOTAL	864 359 €	723 946 €	713 960 €	TOTAL	864 359 €	723 946 €	713 959 €
				RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	173 073 €	236 566 €	302 811 €
				(+) EXCEDENT (-) INSUFFISANCE	- 165 394 €	- 63 493 €	- 66 245 €
				RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	7 679 €	173 073 €	236 566 €
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Exercice 2025	Exercice 2024	Exercice 2023		Exercice 2025	Exercice 2024	Exercice 2023
EMPLOIS DE L'EXERCICE				RESSOURCES DE L'EXERCICE			
1 - Contributions volontaires aux missions sociales	518 919 €	562 162 €	443 243 €	1- Contributions volontaires liées à la générosité du public	535 135 €	594 263 €	541 064 €
- Réalisées en France	287 960 €	300 982 €	181 327 €	- Bénévolat	535 135 €	594 263 €	473 464 €
- Réalisées à l'étranger	230 959 €	261 180 €	261 916 €	- Prestations en nature	- €	- €	67 600 €
2 - Contributions volontaires à la recherche de fonds	1 607 €	5 714 €	15 111 €	- Dons en nature			
3 - Contributions volontaires au fonctionnement	14 609 €	26 387 €	82 711 €				
TOTAL	535 135 €	594 263 €	541 064 €	TOTAL	535 135 €	594 263 €	541 064 €
				FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	Exercice 2025	Exercice 2024	Exercice 2023
				FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	-	-	1 350,00
				(-) UTILISATION (+) REPORT	-	-	- 1 350,00
				FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	-	-	1 350,00

L'exercice comptable couvre une période de 12 mois, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025. Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les honoraires du Commissaire aux Comptes, le cabinet SCP Fort et Associés (Arras), ont été provisionnés à hauteur de 12 607 € TTC au titre de l'exercice 2025. Pour mémoire, un montant de 12 360 € TTC avait été réglé au titre de l'exercice 2024.

Le total du bilan, avant répartition du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025, s'élève à **2 367 095 €** (deux millions trois cent soixante-sept mille et quatre-vingt-quinze centimes).

Le résultat de l'exercice présente un déficit de **165 393,80 €** (cent soixante-cinq mille trois cent quatre-vingt-treize euros et quatre-vingt centimes).

Informations générales

Description du modèle économique

1. Activité de volontariat

Volontariat de solidarité internationale (VSI)

L'année 2025 a été marquée par une activité en demi-teinte, avec un nombre de mois-volontaires inférieur aux prévisions : 1 767 MV réalisés contre 1 900 attendus, soit un écart de 133 MV (équivalent à 11 volontaires sur une année complète).

Cette baisse s'explique par deux facteurs principaux. D'une part, des hypothèses budgétaires trop optimistes, intégrant une reprise, même partielle, des missions au Levant (notamment au Liban), zone historiquement importante pour la DCC. D'autre part, une diminution significative du nombre de candidatures, avec 313 dossiers reçus en 2025 contre 618 en 2024. Cette baisse a mécaniquement entraîné davantage de difficultés à pourvoir les missions, ainsi qu'un recul du nombre de volontaires formés (119 au stage « Partir » contre 136 en 2024).

La baisse d'activité observée en 2025 a également des effets sur l'exercice 2026. Toutefois, dans un contexte de réduction de l'aide publique au développement, les quotas fixés par le ministère limitent les perspectives de croissance (1 660 MV autorisés en 2026 à la date du présent rapport).

Ces évolutions appellent à une vigilance particulière sur les volumes d'activité et invitent à explorer de nouveaux modes d'envoi afin de sécuriser le modèle à moyen terme.

Volontariat missions courtes (VMS et VEC)

L'année 2025, malgré une baisse de la subvention dédiée à l'envoi de VEC, confirme l'intérêt des volontaires et des partenaires pour les missions courtes. Le nombre de mois-volontaires progresse ainsi de 155 MV en 2024 à 199 MV en 2025. Si le nombre de volontaires envoyés est en léger recul (34 contre 39 en 2024), la durée moyenne des missions a, en revanche, augmenté.

L'autorisation d'envoi prévue dans le cadre de la convention de subvention portait sur 41 volontaires jusqu'à février 2026, échéance désormais repoussée à juin 2026.

Le volontariat d'échanges et de compétences s'inscrit comme une modalité complémentaire, ouverte à des profils experts disponibles sur des durées plus courtes, avec pour objectif le transfert de compétences et le renforcement des échanges interculturels.

Volontariat de réciprocité

Le volontariat de réciprocité a poursuivi son développement en 2025. Il représente désormais 835 mois-volontaires, soit 30 % de l'activité totale, contre 801 MV en 2024 (29 %). Cette progression confirme l'ancrage de ce dispositif dans le modèle d'activité de la DCC.

Parmi ces volumes, 753 MV ont été réalisés sous statut VSI de réciprocité et 82 sous statut service civique. Le recours au VSI de réciprocité poursuit sa montée en puissance, avec 757 MV réalisés en 2025 contre 590 en 2024, soit une progression de 28 %. Ce dispositif présente un avantage économique significatif, en permettant à la DCC de bénéficier des mêmes subventions que pour les volontaires envoyés à l'international, contribuant ainsi à un meilleur équilibre financier.

À l'inverse, le volontariat en service civique recule nettement (-61 %), en raison de contraintes plus fortes (limite d'âge, durée des missions), qui en restreignent l'usage.

Ce double dispositif (VSI et service civique) permet néanmoins à la DCC de diversifier les profils accueillis et de répondre de manière plus adaptée aux besoins de ses partenaires.

Formation au départ

Les dépenses liées à la formation (hébergement et transport) marquent un net recul en 2025, en lien avec le ralentissement des candidatures et du nombre de volontaires formés.

Elles s'établissent à 181 236 € en 2025, contre 255 924 € en 2024, soit une baisse de 29 %. Cette diminution s'explique à la fois par la baisse de l'activité, mais également par l'arrêt des sessions « Choisir » sur les derniers mois de l'année (octobre à décembre), en raison des quotas de mois-volontaires fixés par le ministère pour 2026. L'association a en effet fait le choix de ne pas former de candidats sans perspective d'envoi. Les sessions « Choisir » ont repris en mars 2026.

En parallèle, la DCC a formé en 2025 :

- 244 candidats lors des sessions « Choisir » (VSI, VMS, VEC), contre 317 en 2024, soit une baisse de 23 % ;
- 137 volontaires lors des stages « Partir », contre 172 en 2024, soit une baisse de 20 %.

- Session Revenir : 87 volontaires de retours (en VSI) contre 78, en 2024.

2. Ressources financières

Le modèle économique de la DCC repose historiquement sur trois piliers complémentaires :

- les subventions publiques, notamment celles de l'État et du FONJEP ;
- la collecte de fonds auprès du grand public, principalement par le biais des dons ;
- le soutien des partenaires d'Église, à travers les contributions des diocèses, congrégations et organismes d'Eglise.

Cependant depuis 2023, l'équilibre entre ces trois piliers principaux évoluent fortement au bénéfice des subventions publiques.

	2022	2023	2024	2025
Subvention Concours Publics	19%	41%	52%	50%
Organismes Eglises	24%	22%	18%	18%
Dons et Legs	35%	23%	19%	21%
Autres produits	21%	15%	11%	10%

Le modèle économique de la DCC repose historiquement sur trois piliers complémentaires : les subventions publiques (État, FONJEP), la générosité du public (dons et legs) et le soutien des partenaires d'Église (diocèses, congrégations, organismes d'Église).

Depuis 2023, l'équilibre entre ces trois piliers évolue sensiblement au bénéfice des financements publics. Les concours publics représentent ainsi 50 % des ressources en 2025 (contre 19 % en 2022), tandis que la part des dons et legs s'établit à 21 % (35 % en 2022) et celle des partenaires d'Église à 18 %, niveau stable sur les deux derniers exercices.

Cette évolution s'inscrit dans une stratégie de diversification des financements, conforme aux pratiques du secteur associatif, visant à sécuriser les ressources et accompagner le développement des activités. La DCC a notamment renforcé sa participation aux appels à manifestation d'intérêt (AMI), en particulier auprès de l'Agence Française de Développement (AFD) dans le cadre du projet Gé'ODD, ainsi qu'auprès de France Volontaires.

Le développement du volontariat de réciprocité, désormais éligible au statut de VSI depuis fin 2023, contribue également à cette dynamique, en permettant de mobiliser des financements publics comparables à ceux des volontaires envoyés à l'international.

Cette évolution du modèle économique, si elle constitue un levier de développement, implique également une vigilance accrue quant à la dépendance aux financements publics et à la pérennité des ressources à moyen terme.

Dans ce contexte, la capacité de la DCC à maintenir un équilibre entre ses différentes sources de financement constitue un enjeu clé pour sécuriser son modèle économique et préserver sa capacité d'action.

➤ Subventions publiques : un pilier structurant, sous vigilance

Les concours publics représentent 50 % des ressources en 2025, confirmant leur place centrale dans le modèle économique de la DCC. Cette part élevée s'inscrit dans la continuité de la dynamique engagée depuis 2023, portée par le développement des programmes cofinancés et du volontariat de réciprocité.

Ces financements couvrent majoritairement des dépenses opérationnelles (indemnités, couverture sociale, accompagnement des volontaires) et relèvent d'une logique de financement affecté. Ils constituent ainsi un levier important de développement.

Toutefois, ce poids croissant appelle à une vigilance particulière dans un contexte d'évolution des financements publics. La baisse annoncée de certains dispositifs (quotas de mois-volontaires, financements liés au VSI de réciprocité, appels à manifestation d'intérêt de France Volontaires) pourrait, à court terme, limiter les perspectives de développement. Cette situation invite à consolider les autres sources de financement afin de préserver l'équilibre du modèle économique.

Dans ce contexte, le poids croissant des financements publics renforce la sensibilité de l'association aux évolutions des politiques publiques, ce qui constitue un facteur de risque à moyen terme nécessitant une attention particulière

Parmi les principales lignes budgétaires figurent :

- FONJEP – Volontariat de réciprocité : 734 788,34 € vs 567 219,01€ en 2024 ;
- FONJEP – Volontariat VSI : 445 795,12€ en 2025 vs 482 469,37€ en 2024 ;
- Autres subventions publiques :
 - Subventions projets : 426 016,42€ € (vs 601 560,44 € en 2024, soit -29 %)
 - Service Civique : 11 054,97 € en 2025 vs 14 726€ en 2024
 - FONJEP VEC : 51 117,95 € (vs 77 500 €)

➤ Collecte auprès du grand public : une dynamique à consolider

Les ressources issues de la générosité du public s'établissent à 21 % des ressources en 2025, en légère progression par rapport à 2024. Cette évolution s'explique notamment par des investissements réalisés en fin

d'année dans des opérations de marketing digital et de télémarketing, visant à renforcer la collecte et à élargir la base de donateurs.

La générosité du public demeure une ressource essentielle, car elle permet de financer des actions non couvertes par les financements affectés et d'apporter de la souplesse dans la mise en œuvre des missions. Elle reste toutefois exposée aux phénomènes d'attrition et nécessite, dans la durée, des investissements réguliers pour être consolidée et développée.

Les ressources issues de la générosité du public restent globalement stables, avec une légère progression :

- Dons de fidélisation : 479 781,85 € (vs 471 124 €)
- Dons de parrainage : 143 636 € (vs 131 087€ en hausse malgré une activité en berne)
- Dons issus de la prospection ou de la réactivation ou dons divers : 57771,49 € vs 45917,37€ en 2024 en progression +26%,

➤ Soutien des partenaires d'Église : un ancrage stable

Le soutien des partenaires d'Église représente 18 % des ressources en 2025, un niveau stable par rapport à 2024. Il constitue un pilier historique et structurant du modèle de la DCC, en lien avec son identité et ses missions.

Dans un contexte de contraintes financières pesant sur certains acteurs ecclésiaux, cette stabilité témoigne de la fidélité des partenaires, tout en appelant à une vigilance sur l'évolution de ces contributions à moyen terme.

- Soutien des organismes d'Église : 232 584 € (vs 228 823 € en 2024, soit +1,6 %), globalement stable malgré un contexte contraint ;
- Diocèses : 192 120 € (vs 181 215 € en 2024, soit +6 %), en progression grâce à un travail renforcé de sensibilisation ;
- Abbayes / congrégations : 42 070 € (vs 49 730 € en 2024, soit -15 %), en recul sur l'exercice.

➤ Autres produits : une part en recul

Les autres produits représentent 10 % des ressources en 2025, en léger recul par rapport à 2024. Ils regroupent principalement les participations des partenaires et des volontaires, ainsi que certaines refacturations liées aux missions.

Cette évolution traduit une moindre contribution des partenaires sur certaines actions, en lien avec le niveau d'activité et les modalités de financement des missions.

- Participations des partenaires et volontaires : 235 K€, en légère progression ;
- Autres produits et refacturations : en retrait sur l'exercice, en cohérence avec l'évolution de l'activité.

Dans leur ensemble, ces ressources restent complémentaires aux financements principaux. Leur variabilité rappelle leur caractère conjoncturel, directement lié au volume d'activité et aux modalités de mise en œuvre des missions.

3. Couverture sociale

Ce poste de dépenses fait l'objet d'une attention particulière, compte tenu de son poids significatif dans le budget de la DCC. En 2025, les charges de couverture sociale s'élèvent à 220 672 €, contre 193 600 € en 2024, soit une hausse de 14 %, alors même que l'activité recule (1 757 mois-volontaires contre 1 859 en 2024).

Rapporté à l'activité, le coût moyen par mois-volontaire progresse sensiblement, passant de 104 € à 126 €, soit une augmentation de 21 %. Cette évolution s'explique principalement par la hausse des coûts unitaires, notamment ceux

de la CFE (Caisse des Français de l'Étranger), qui renchérit le reste à charge pour l'association, dans un contexte où la couverture sociale constitue une obligation du dispositif VSI.

Ce poste présente une augmentation continue, marqué par une évolution régulière des coûts unitaires, ce qui en fait un facteur de tension durable sur les équilibres financiers.

Par ailleurs, la structure de l'activité, marquée par le développement du volontariat de réciprocité, contribue également à cette évolution.

Face à ces tensions, une action de plaidoyer a été engagée afin de faire évoluer les équilibres de financement du dispositif, notamment en faveur d'une revalorisation de la subvention dédiée à la couverture sociale, en cohérence avec les besoins réels, et au regard de certains postes dont le niveau apparaît élevé, tels que les indemnités de réinstallation (par exemple 800 € après 12 mois et jusqu'à 3 700 € après 24 mois).

Comme les années précédentes, l'adhésion à Previes permet d'atténuer partiellement ces effets grâce à un mécanisme de mutualisation des cotisations.

4. Ressources humaines

Équipe salariée : une année marquée par des ajustements

L'année 2025 a été marquée par des mouvements significatifs au sein de l'équipe. Au 31 décembre, la DCC compte 19 salariés (17 CDI et 2 apprentis), dont 16 cadres, avec une répartition de 7 hommes et 12 femmes.

Au cours de l'exercice, 12 arrivées et 11 départs ont été enregistrés, dont plusieurs sur un même poste au sein du service Recrutement et Formation. Cette instabilité a généré des périodes de vacance de poste et une mobilisation accrue des équipes, avant un retour à une situation plus stabilisée en fin d'année.

Parmi ces mouvements, l'année a également été marquée par le départ de la déléguée générale en juin 2025, dans le cadre normal de la fin de sa lettre de mission. Cette transition s'inscrit dans le fonctionnement habituel de la gouvernance de la DCC.

Ces mouvements ont eu un impact financier notable, avec une hausse significative des indemnités de départ (54,7 K€ en 2025 contre 0,9 K€ en 2024). Parallèlement, la masse salariale diminue (-9,2 % sur les salaires bruts), en lien avec les périodes de vacance de poste, traduisant un effet conjoncturel plutôt qu'une évolution structurelle.

L'exercice est également marqué par un niveau élevé de provisions liées aux congés payés et aux jours de récupération, en partie constitué les années précédentes. La mise en œuvre de l'accord d'entreprise sur la gestion des congés devrait permettre d'en améliorer le pilotage à l'avenir.

Ces éléments appellent une vigilance particulière sur la stabilité des équipes et la maîtrise des engagements sociaux, dans un contexte où les fonctions de recrutement et de formation sont directement liées au niveau d'activité de l'association.

Cette situation peut également avoir un impact sur la continuité opérationnelle et la qualité du déploiement des missions, notamment dans les fonctions clés liées au recrutement et à la formation des volontaires.

19 salariés au 31/12/2025

- 12 arrivées / 11 départs
- 16 cadres – 3 non cadres
- 17 CDI – 2 apprentis
- Changement de déléguée générale en juin 2025

Points d'attention

- Niveau de rotation élevé des équipes, nécessitant une vigilance sur la fidélisation
- Coût exceptionnel des départs en 2025
- Baisse de la masse salariale liée à des vacances de poste
- Stock de congés et jours à réguler dans la durée

Le bénévolat, un pilier de l'action

En 2025, la DCC s'appuie sur 198 bénévoles actifs, représentant 1 784 jours d'engagement, soit 9,08 équivalents temps plein.

La baisse observée par rapport à 2024 s'explique principalement par des limites dans le suivi de l'activité, et non par un désengagement. Des actions d'amélioration sont prévues afin de mieux valoriser cette contribution essentielle.

Événements postérieurs à la clôture

L'année 2026 s'inscrit dans un contexte international toujours plus incertain, marqué par des tensions géopolitiques et un environnement économique contraint. Dans ce cadre, les financements publics connaissent une diminution sensible, en lien avec l'évolution des finances publiques.

Cette situation impacte directement l'activité de la DCC. Le volontariat enregistre une baisse significative, estimée à près de **-35 %**. À ce stade, des quotas ont été fixés par les autorités de tutelle, avec une enveloppe de **1 660 mois-volontaires en VSI à l'envoi** (contre 1 757 réalisés en 2025, soit -6 %) et **520 mois-volontaires en VSI de réciprocité** (contre 763 en 2025, soit -32 %).

Ces niveaux restent toutefois indicatifs et pourraient évoluer en cours d'exercice en fonction des arbitrages budgétaires.

Par ailleurs, la hausse continue des coûts de couverture sociale, notamment liée à la CFE, accentue les tensions financières. Dans ce contexte, et après deux exercices déficitaires, l'association a engagé une évolution de sa stratégie afin de préserver ses équilibres.

Le budget 2026 a ainsi été construit sur des hypothèses prudentes et resserrées. Le parcours de formation a été revu pour être plus agile et moins coûteux, avec une réduction du nombre de jours. Des ajustements opérationnels ont également été mis en place, notamment la possibilité de reporter certaines missions terrain afin de respecter les enveloppes budgétaires.

Ces efforts s'inscrivent dans une dynamique plus large de transformation du modèle économique. La DCC poursuit activement la recherche de nouveaux financements et explore de nouvelles formes de volontariat, en lien avec des entreprises, des associations partenaires et des acteurs locaux.

Dans ce contexte de mutation, l'enjeu est de faire évoluer le modèle afin de garantir la pérennité de l'association, tout en maintenant la qualité et le sens de ses missions.

Au vu des éléments à sa disposition à la date d'arrêté des comptes, la gouvernance n'a pas identifié d'incertitudes majeures remettant en cause la continuité d'exploitation.

Règles et méthodes comptables

Les conventions comptables générales ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

Les comptes annuels ont été établis selon la méthode des coûts historiques.

Ils sont présentés conformément aux dispositions du règlement de l'Autorité des normes comptables n° 2018-06 du 5 décembre 2018, relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, dans sa version en vigueur à la clôture de l'exercice 2025.

Aucun changement de méthode comptable ni de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Dans le cadre du Volontariat de Solidarité Internationale (VSI), l'État octroie une indemnité de réinstallation aux volontaires ayant accompli une mission d'une durée minimale d'un an, conformément à l'arrêté en vigueur jusqu'au 31 décembre 2025 pris en application de la loi du 4 août 2021 relative au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales.

Cette indemnité est versée par la DCC pour le compte de l'État. À ce titre, et conformément aux pratiques retenues depuis 2019, ces flux sont enregistrés en comptes de tiers, sans impact sur le résultat de l'association.

Un nouveau cadre réglementaire est attendu à compter de 2026, sans incidence à ce stade sur les comptes de l'exercice 2025.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, incluant le prix d'achat et les frais accessoires. Les amortissements sont pratiqués selon le mode linéaire, en fonction de la durée de vie estimée des biens, comme suit :

- Logiciels : 3 ans (5 ans pour le logiciel d'intranet et e-learning)
- Agencements et aménagements de constructions : 10 ans
- Matériel de transport : 5 ans
- Matériel informatique : 3 ans
- Matériel et mobilier de bureau : 5 ans

Valeurs mobilières de placement

La valeur brute des titres est constituée du coût d'achat hors frais accessoires. Les titres sont valorisés selon la méthode « FIFO » (premier entré – premier sorti).

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Les intérêts courus sur les produits de capitalisation sont provisionnés sur la base des montants communiqués par les fonds concernés.

Stocks

Néant.

Créances

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagements hors bilan

Néant.

Donations, legs et assurances-vie

Legs reçus et acceptés

Pour l'exercice 2025, nous avons accepté un legs de Madame LAULIAC pour un montant de 1 580 €.

Un montant de 1 10 500 € a été inscrit à l'actif au titre de biens destinés à être cédés, en créances reçues par legs. Au passif du bilan, ce même montant figure en fonds reportés sur legs ou donations.

Les biens et créances reçus par legs, assurances-vie ou donations sont enregistrés en produits d'exploitation :

- Donations : à la date de signature de l'acte de donation,
- Legs : à la date d'acceptation par le Conseil d'Administration ou à l'entrée en jouissance si elle est postérieure,
- Assurances-vie : à la date de réception des fonds.

À la clôture de l'exercice, les montants non encore encaissés sont enregistrés en fonds reportés sur legs ou donations.

Un tableau annexe détaille les legs en cours.

Pour rappel :

➤ Fonds dédiés

Les fonds dédiés sont comptabilisés au niveau de l'exploitation.

➤ Abandons de frais

Les abandons de frais sont comptabilisés selon la nature de la dépense, comme pour les notes de frais.

Compléments d'information relatifs au bilan et au compte de résultat

a. Immobilisations et amortissements

L'association a investi à hauteur de 7 680,24 € : 4 221,20 € pour l'agencement dans les bureaux, 2 460 € en matériel informatique et 999,04 € pour du matériel pour la communication

b. Placement à court terme

Au 31 décembre 2025, le portefeuille de la DCC se compose d'un contrat de capitalisation, d'un livret A et d'un compte sur livret. Nous avons constaté une plus-value latente au titre du contrat de capitalisation pour un montant de 26 032,38 €.

c. Autres créances - Subventions à recevoir

Les subventions à recevoir au 31 décembre 2025 se décomposent comme suit :

- FONJEP 2025 Formation : 12 948€
- FONJEP 2025 Aide aux retours : 3 401€
- FONJEP 2025 Gestion : 82 230 €
- FONJEP 2025 Assurance RC et Rapt : 20 132,12€
- FONJEP 2025 Formation VSI-R : 8 267€
- FONJEP 2025 IDS VSI-R : 140 700€
- FONJEP 2025 Gestion VSI-R : 35 175€
- FONJEP 2025 Aide aux retours VSI-R : 2 935,60€
- FONJEP 2025 RC et Rapt : 9 073,39€

En ce qui concerne les produits à recevoir, ils sont en baisse par rapport à l'année dernière. Ils ont été reçus sur les mois de janvier et février 2026.

- Œuvre Pontificale Missionnaire : 20 000€
- Subvention Fondation nationale pour le Clergé : 2 336€
- Subvention FEC 2025 : 7 500€
- AFD – 2nd tranche Gé'ODD : 100 000€
- Legs LAULIAC : 1 580€
- Diocèse de Marseille : 2 000€
- Diocèse de Toulouse : 3 000€
- Diocèse de Créteil : 7 500€
- Subventions V Forêts : 15 571,30€
- Indemnités de réinstallations VSI-R : 6 000€
- Autres produits : 2 217,03 €

d. Autres dettes – Charges à payer

Comme chaque année, les principales dettes fournisseurs concernent la couverture sociale des volontaires pour le 4^e trimestre ainsi que les dettes sociales. Elles évoluent en 2025 sous l'effet conjugué de la hausse du coût de la couverture sociale et des mouvements intervenus sur la masse salariale, dans un contexte de développement du volontariat de réciprocité.

e. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges s'élèvent à 58 395,09 € au 31 décembre 2025 et se décomposent comme suit :

- Couverture sociale des volontaires VSI présents sur le terrain : 9 000 € ;
- Billets d'avion retour des volontaires VSI présents sur le terrain : 14 000 € ;
- Indemnités de fin de carrière : 35 395,09 €.

La provision pour indemnités de fin de carrière est calculée sur la base d'un départ volontaire à la retraite à 65 ans, avec un taux d'actualisation de 4 %.

La baisse significative du niveau global des provisions en 2025 s'explique par plusieurs facteurs.

D'une part, l'accord d'entreprise signé en novembre 2024 et mis en œuvre au 1^{er} avril 2025 a conduit à une révision des modalités de calcul des engagements liés aux départs à la retraite, entraînant un ajustement des montants provisionnés.

D'autre part, les modalités de calcul des provisions liées aux volontaires ont été revues afin de mieux refléter le niveau réel de risque. La provision pour couverture sociale est désormais déterminée sur la base du nombre moyen de volontaires présents sur le terrain, multiplié par trois mois de coût de mutuelle, correspondant à la période de maintien de la couverture après rapatriement.

Le même principe est appliqué à la provision pour les billets d'avion retour, la DCC s'engageant à en assurer la prise en charge pour les volontaires en mission à la date de clôture.

Cette méthode de calcul, fondée sur les volontaires en contrat au 31 décembre, a été validée par le bureau lors de sa séance du 5 mars 2025. Elle permet de mieux adapter le niveau de provision au risque effectivement encouru par l'association.

f. Fonds dédiés

Nous avons constaté des fonds dédiés cette année pour un montant de 114 625€ pour le projet Gé'ODD financé à 50% par l'Agence Française du Développement (AFD).

g. Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance au 31 décembre 2025 s'élèvent à 313 733,35 € et se décomposent comme suit :

- Sénat / Projet Syrie : 5.637,18€
- Secours catholique projet 2021 : 1435,25€
- Subventions programmes : 187 323,20 €
- Subventions AFD programme Gé'ODD : 100 000€
- Diocèses d'Annecy aide pluriannuelle : 6 000€
- Inscriptions aux stages 2025 : 714€
- Partenaires terrains : 2 364,37€
- Subvention VEC : 10 259,35€

h. Produits et charges exceptionnels

À compter des exercices ouverts au 1^{er} janvier 2025, la réforme du Plan Comptable Général issue du règlement ANC n°2022-06 a profondément modifié la définition du résultat exceptionnel. Désormais, seuls les produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel peuvent être comptabilisés en résultat exceptionnel.

En conséquence, les éléments qui relevaient auparavant de produits ou charges sur exercices antérieurs ou d'opérations récurrentes ne peuvent plus être classés en résultat exceptionnel et doivent être reclassés dans le résultat d'exploitation ou financier, selon leur nature.

Au titre de l'exercice 2025, la DCC n'a pas identifié d'événement répondant à cette nouvelle définition. Aucun produit ni charge exceptionnelle n'a donc été comptabilisé.

Cette évolution contribue à une meilleure lisibilité du résultat, en évitant le recours à des rubriques exceptionnelles pour des opérations relevant de l'activité courante.

i. Impôts sur les sociétés

L'impôt versé porte essentiellement sur les revenus de capitaux mobiliers. Compte tenu des placements mentionnés au point b., les principaux revenus sont ceux du contrat de capitalisation. Le compte d'IS s'élève à 3 584,52€.

Contributions volontaires en nature (bénévolat)

Le bénévolat est essentiel pour mener à bien les activités de la DCC. L'association confie en effet quatre missions principales à des équipes bénévoles : la formation au départ, l'accompagnement des volontaires sur le terrain, le suivi des volontaires de réciprocité, ainsi que la promotion du volontariat dans les diocèses. À cela s'ajoute l'appui de bénévoles pour la collecte de fonds, la gestion administrative et les relations avec les partenaires.

Les données sont collectées via un fichier Excel accessible à chaque bénévole dans un dossier partagé. Ce fichier est vérifié par les chefs de service ainsi que par la secrétaire de direction du siège.

Au moment de la clôture des comptes, les données sont compilées afin de recenser le temps passé et de le valoriser. Le mode de valorisation reste inchangé : 1,5 SMIC pour les tâches administratives et 2 SMIC pour les missions à caractère social.

En 2025, 198 bénévoles ont consacré 1 784 jours de travail, équivalent à 109 mois travaillés, soit 9,08 équivalents temps plein (ETP).

Au total, le bénévolat a représenté une économie de 535 K€ pour l'association.

Affectation du résultat

Le résultat de l'exercice fait apparaître un déficit de 165 393,80€ que nous proposons d'affecter en report à nouveau. Cependant, une résolution sera présentée en AG pour la reprise sur nos réserves des dépenses liées à l'aide aux partenaires.

L'Assemblée générale devra se prononcer par un vote sur cette proposition de résolution.

Cadre réglementaire

La loi n° 91-772 du 7 août 1991 a institué l'obligation, pour les organismes faisant appel à la générosité du public, d'établir un Compte d'Emploi des Ressources (CER) retraçant l'utilisation des fonds collectés auprès du public. En tant qu'association reconnue d'utilité publique (RUP) ayant recours à la générosité du public, la Délégation Catholique pour la Coopération (DCC) est tenue de produire ce document, qui constitue une annexe obligatoire des comptes annuels et fait l'objet d'une certification par le Commissaire aux comptes.

Le contenu du CER a été profondément révisé par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) n° 2018-06 du 5 décembre 2018, applicable depuis le 1^{er} janvier 2020. Ce règlement a introduit notamment :

- Le Compte de Résultat par Origine et par Destination (CROD), qui reprend l'ensemble des produits et charges de l'exercice en les ventilant selon leur origine (nature des ressources) et leur destination (emplois : missions sociales, collecte de fonds, fonctionnement) ;
- Le Compte d'Emploi des Ressources (CER), issu du CROD, qui présente l'utilisation des ressources issues de la générosité du public selon les trois grandes catégories d'emplois : missions sociales, frais de recherche de fonds, et frais de fonctionnement ;
- Une présentation modifiée du tableau de variation des fonds propres, afin d'identifier les fonds issus de la générosité du public et leur évolution.

La présente annexe précise les règles comptables appliquées par la DCC de manière constante d'un exercice à l'autre, notamment :

- la définition des missions sociales ;
- les modalités de répartition des frais de fonctionnement ;
- la méthodologie d'affectation des ressources aux emplois ;
- la politique de constitution et de gestion des réserves.

Par ailleurs, la DCC est adhérente au Don en confiance, organisme de labellisation et de contrôle des associations faisant appel à la générosité publique. À ce titre, elle s'engage à respecter les règles de transparence, de rigueur de gestion et de bonne gouvernance édictées par cette instance.

Définition des missions sociales de la DCC

Conformément à son objet statutaire, la Délégation Catholique pour la Coopération (DCC) a pour vocation d'exprimer, notamment par l'envoi de volontaires, la communion de l'Église de France avec les Églises catholiques d'autres pays, dans leur engagement au service des populations les plus démunies.

Les missions sociales de la DCC, définies à l'article 2 des statuts et validées par le Conseil d'administration en date du 19 janvier 2010, se déclinent selon deux axes principaux :

1. Missions réalisées en France

- Recrutement et formation des volontaires appelés à intervenir auprès des partenaires de la DCC à l'étranger ;
- Représentation institutionnelle du volontariat chrétien auprès des pouvoirs publics et participation à l'expertise ecclésiale sur les questions de volontariat et de solidarité internationale ;
- Soutien, accompagnement et gestions des volontaires de réciprocité (logistique, humaine, spirituelle et administrative).

- Promotion du volontariat de solidarité internationale et de l'engagement au service des autres, notamment par des actions de sensibilisation et d'animation en France.

2. Missions réalisées à l'étranger

- Soutien, accompagnement et gestion des volontaires en mission, dans toutes les dimensions (logistique, humaine, spirituelle, administrative) ;
- Maintien et développement des partenariats, par un lien continu avec les structures d'accueil locales dans l'exercice de leurs activités.

Ces définitions constituent le cadre de référence pour la répartition des charges par destination dans le Compte de Résultat par Origine et par Destination (CROD), conformément aux principes de la comptabilité analytique mise en œuvre par l'association.

Frais de recherche de fonds

Les frais liés à l'appel à la générosité du public comprennent l'ensemble des coûts engagés pour la collecte, le traitement et la gestion des dons et libéralités. Ils intègrent notamment les frais liés aux campagnes de communication, aux envois postaux ou numériques, au traitement administratif des dons, ainsi qu'à la relation donateurs.

Les frais de recherche d'autres ressources correspondent aux charges afférentes à la sollicitation des bailleurs de fonds institutionnels, qu'ils soient publics ou privés. Ils incluent les coûts relatifs à la rédaction et au suivi des dossiers de subvention, aux relations avec les partenaires financiers, ainsi qu'à la participation à des appels à projets.

Affectation des ressources aux emplois

Les ressources financières de la DCC sont regroupées selon les grandes catégories suivantes :

- Concours publics, comprenant les financements liés aux dispositifs de Volontariat de Solidarité Internationale (VSI) et de Service Civique, ainsi que les subventions perçues dans le cadre de conventions avec France Volontaires (programmes) et les financements accordés par les collectivités territoriales ;
- Soutien des institutions ecclésiales, correspondant aux concours financiers apportés par les diocèses, la Conférence des Évêques de France (CEF) et d'autres organismes d'Église en tant que plateforme au service du volontariat chrétien ;
- Ressources issues de la générosité du public, incluant les dons, legs, et appels à la solidarité ;
- Autres produits, tels que les inscriptions aux sessions de formation, les participations aux frais du volontariat et les produits financiers.

Règles d'affectation

L'affectation des ressources aux emplois suit les principes suivants, définis en cohérence avec les dispositions du règlement ANC n° 2018-06 et validés par le Conseil d'administration en date du 19 avril 2022 :

1. Affectation en priorité des fonds dédiés reportés au 1^{er} janvier.
Ces fonds sont affectés à l'emploi auquel le tiers financeur les a expressément destinés (missions sociales, frais de fonctionnement, etc.).
2. Détermination du reste à charge par rubrique d'emploi dans le Compte de Résultat par Origine et par Destination (CROD).
3. Affectation des ressources restantes selon les priorités suivantes :
 - Solde des missions sociales financé par la générosité du public ;
 - Solde des frais de fonctionnement financé par la générosité du public ;
 - Frais de recherche d'autres ressources affectés en priorité sur les fonds non affectés, puis sur la générosité du public ;
 - Frais d'appel à la générosité du public affectés sur les fonds non affectés, puis, à défaut, sur la générosité du public.

NB : Les fonds reportés sur legs correspondent à des legs notifiés mais non encore encaissés. Conformément aux règles comptables en vigueur, ils ne peuvent être affectés qu'au cours de l'exercice de leur encaissement effectif.

Les fonds dédiés concernent principalement des subventions allouées dans le cadre de programmes spécifiques, notamment par l'Agence Française de Développement (AFD) dans le cadre du projet Gé'ODD. Il s'agit de fonds attribués mais non encore consommés à la clôture de l'exercice. Leur affectation est strictement suivie et justifiée.

Par ailleurs, en cohérence avec l'objet des associations diocésaines et les orientations du Secrétariat général de la CEF, les concours des institutions ecclésiales sont majoritairement affectés aux frais de fonctionnement, en raison du rôle de la DCC comme service d'Église.

Politique de provisions

La DCC constitue les provisions nécessaires au respect du principe comptable de prudence, afin de couvrir les charges futures probables à la clôture de l'exercice.

- Une provision pour risques liés aux missions en cours est constituée afin de couvrir les engagements restant à la charge de l'association pour les volontaires en mission au 31 décembre. Elle inclut notamment les frais de transport retour, de couverture sociale et d'accompagnement restant dus.

Comme indiqué précédemment, les modalités de calcul de cette provision ont été revues afin de mieux refléter le niveau de risque, et ont été validées par le bureau de l'association lors de sa séance du 5 mars 2025.

- Une provision pour indemnités de fin de carrière (IFC) est également constatée afin d'anticiper les droits des salariés au titre des départs à la retraite, conformément à la réglementation applicable.

Ces provisions font l'objet d'une révision annuelle en fonction de l'évolution des risques estimés et des données sociales et opérationnelles.

Politique de réserves

L'association s'est dotée d'une politique de constitution et de mobilisation des réserves visant à assurer la continuité de ses missions sociales et à sécuriser son fonctionnement dans un environnement parfois instable.

Les réserves suivantes sont affectées par décision du Conseil d'administration :

- Une **réserve pour rapatriements sécuritaires**, d'un montant de 44 603,70 €, destinée à couvrir les frais d'urgence liés au retour anticipé de volontaires en cas de dégradation du contexte sécuritaire dans les pays d'affectation.
- Une **réserve d'appui aux partenaires**, d'un montant de 150 898,64 € à fin 2025, vise à soutenir les partenaires de la DCC confrontés à des crises économiques ponctuelles, afin de leur permettre de maintenir l'accueil de volontaires. L'utilisation de cette réserve est encadrée afin de veiller à ce que le coût d'un volontaire ne soit pas inférieur à celui d'un salarié local, évitant ainsi tout effet de substitution. En 2024, un montant de 63 147 € a été mobilisé à ce titre, expliquant la baisse de cette réserve. Et en 2025, nous présenterons une demande de mobilisation de 67 114,21€ au moment de l'affectation du résultat.
- Une **réserve pour projet associatif et vie associative**, d'un montant de 251 780,17 € à fin 2025, a vocation à financer les initiatives structurantes de l'association. Elle a notamment permis de soutenir la production de contenus (ex. : Nos mondes à écouter), le développement de l'intranet, ainsi que le financement partiel du poste de chargé(e) du VIR et du projet TOBIE.

Par ailleurs, en cas de produit exceptionnel générant un excédent, le Conseil d'administration peut proposer à l'Assemblée générale l'affectation d'une partie du résultat à une réserve dédiée à la mise en œuvre du projet associatif ou à l'exécution du plan d'action stratégique.

À la clôture de l'exercice 2025, les fonds propres s'élèvent à 1,423 M€, représentant l'équivalent de 4,8 mois de fonctionnement, sur la base d'une activité normale. Cet indicateur est en baisse depuis plusieurs années et ne se situe plus au niveau considéré comme confortable (supérieur à 6 mois), atteint encore en 2023.

Cette évolution appelle une vigilance particulière. Une prise de conscience a été engagée au niveau de la gouvernance, dans un contexte marqué par la baisse des subventions et concours publics ainsi que par la réintroduction de quotas sur l'activité.

La structure financière de l'association demeure globalement saine. Elle est toutefois fragilisée par l'érosion progressive des fonds propres liée à plusieurs exercices déficitaires successifs, ce qui renforce la nécessité d'adapter le modèle économique et de maîtriser les équilibres financiers à court terme.

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

Total des 3 plus hauts salaires 2025

Montant Brut SS (DSN) : 167 916€ soit -9,91%

Effectif au 31/12/2025

19 salariés – 16 cadres

3 non cadres

7 hommes et 12 femmes – 17 CDI 2 CDD (Apprentis)

12 arrivées en 2025	11 départs en 2025
• Le 03/02/2025 1 CDD puis CDI en juillet 25 • Le 01/06/2025 1 CDI • Le 10/06/2025 1 CDI • Le 01/03/2025 Transformation CDD en CDI • Le 01/10/2025 1 CDI • Le 17/06/2024 1 CDI • Le 13/10/2025 1 CDI • Le 05/09/2024 1 CDI • Le 19/02/2025 1 CDD Stage Partir • Le 14/06/2025 1 CDD Session Revenir • Le 14/07/2024 1 CDD Stage Partir • Le 22/10/2025 1 CDD Stage Partir	• Le 16/01/2025 1 CDI • Le 01/04/2025 1 CDI • Le 15/06/2025 1 CDI • Le 10/10/2025 1 CDI • Le 31/10/2025 1 CDI • Le 30/11/2025 1 CDI • Le 31/12/2025 1 CDI • Le 20/02/2025 1 CDD Stage Partir • Le 14/06/2025 1 CDD Session Revenir • Le 16/07/2025 1 CDD Stage Partir • Le 23/10/2025 1 CDD Stage Partir

Bénévoles

- 198 bénévoles actifs – 1784 jours de bénévolats représentant 9,08 ETP

Conseils d'Administration et Assemblée Générale tenus en 2024 :

1 Assemblée générale Ordinaire : les 24 et 25 mai 2025

6 Conseils d'administration :

- ✓ le 25 janvier 2025
- ✓ le 26 avril 2025
- ✓ le 24 mai 2025 après AG
- ✓ le 14 juin 2025
- Le 11 octobre 2025
- Le 5 novembre 2025_ CA exceptionnel

Frais remboursés aux membres du CA

Remboursements de frais	4 553,35€
Abandons de frais	307,70€
Total	4 924,05€

ETAT DES AVANTAGES ET RESSOURCES PROVENANT DE L'ETRANGER

Etat du contributeur (1)	Date d'encaissement ou d'acquisition de l'avantage ou de la ressource (2)	Personnalité juridique du contributeur (3)	Nature de l'avantage ou de la ressource (4)	Caractère direct ou indirect de l'avantage ou de la ressource (5)	Mode de paiement (6)	Montant ou valorisation de l'avantage ou de la ressource (7)
Total - Tchad						20,00 €
Total - Côte d'Ivoire						340,00 €
Total - Suisse						55 980,00 €
Total - Guinée						1 364,00 €
Total - Allemagne						365,17 €
Total - Belgique						6 925,00 €
Total - Espagne						725,00 €
Total - Maroc						6 000,00 €
Total - Pays Bas						390,00 €
Total - Philippines						1 526,00 €
Total - Madagascar						910,77 €
Total - Sénégal						480,00 €
Total - Algérie						4,00 €
Total - Canada						175,00 €
Total - Emirats Arabes Unis						100,00 €
Total - Etats Unis						170,00 €
Total - Irlande						50,00 €
Total - Italie						500,00 €
Total - Luxembourg						70,00 €
Total - Royaume unis						24,00 €
Total Général						76 118,94 €

ANNEXE A1: TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

FONDS PROPRES	A l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution ou consommation		A la clôture de l'exercice
	MONTANT	MONTANT	dont générosité du public	MONTANT	dont générosité du public	MONTANT	dont générosité du public	MONTANT
Fonds propres sans droit de reprise	700 000 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	700 000 €
Fonds propres avec droit de reprise	- €							- €
Ecart de réévaluation	- €							- €
Réserves statutaires ou contractuelles	- €							- €
Réserves réglementées	- €							- €
Autres réserves	510 430 €	- 63 147 €	- €	- €	- €	63 147 €	- €	447 283 €
Réserve - Appui aux partenaires	63 046 €	- 63 046 €				63 046 €		- €
Réserve - Billet avion retour	151 000 €	- 101 €				101 €		150 798 €
Réserve - Rapatriement sécuritaire	44 604 €					- €		44 604 €
Réserve - Projet associatif	251 780 €					- €		251 780 €
Report à nouveau	560 424 €	- 119 285 €	63 493 €	- €	- €	119 285 €	- €	441 139 €
Report à nouveau - nouveau PCG	560 424 €	- 119 285 €	63 493 €	- €		119 285 €		441 139 €
Report à nouveau - crébiteur	- €							- €
Report à nouveau - débiteur	- €							- €
Excédent ou déficit de l'exercice	- 182 432 €	182 432 €	- 63 493 €					- €
Dotations consommables	- €							- €
Subventions d'investissement	- €							- €
Provisions réglementées	- €							- €
TOTAL	1 588 422,00	0,00	0,00	0,00	0,00	182 432,00	0,00	1 588 422,00

ANNEXE A.2 : IMMOBILISATIONS

Cadre A			Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
				Réévaluations	Acquisitions
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement, de recherche et développement					
Avances et acomptes			- €		- €
Autres postes d'immobilisations incorporelles			210 451 €	- €	- €
		Total I	210 451 €	- €	- €
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements et aménagements des constructions					
Installations techniques, matériel et outillages industriels					
Installations générales, agencements et aménagements divers			159 832 €	- €	4 221 €
Matériel de transport			7 900 €	- €	- €
Matériel de bureau et informatique, mobilier			100 419 €	- €	3 459 €
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
		Total II	268 151 €	- €	7 680 €
Biens reçus par legs ou donation					
Bien reçus par legs ou donation destinés à être cédés			110 500 €		- €
		Total III	110 500 €	- €	- €
Immobilisations financières					
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières			17 438 €		3 765 €
		Total IV	17 438 €	- €	3 765 €
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)			606 540 €	- €	11 445 €
Cadre B			Diminutions		Valeur brute
			Par virement	Par cession	fin d'exercice
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement, de recherche et développement					
Avances et acomptes					- €
Autres postes d'immobilisations incorporelles					210 451 €
		Total I		- €	210 451 €
Immobilisations corporelles					
Terrains					- €
Constructions sur sol propre					- €
Constructions sur sol d'autrui					- €
Installations générales, agencements et aménagements des constructions					- €
Installations techniques, matériel et outillages industriels					- €
Installations générales, agencements et aménagements divers					164 053 €
Matériel de transport					7 900 €
Matériel de bureau et informatique, mobilier				5 760 €	98 118 €
Emballages récupérables et divers					- €
Immobilisations corporelles en cours					- €
Avances et acomptes					
		Total II	- €	5 760 €	270 071 €
Biens reçus par legs ou donation					
Bien reçus par legs ou donation destinés à être cédés				- €	110 500 €
		Total III	- €	- €	110 500 €
Immobilisations financières					
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières				2 781 €	18 422 €
		Total IV	- €	2 781 €	18 422 €
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)			- €	8 541 €	609 445 €

ANNEXE A.3 AMORTISSEMENTS

Cadre A SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE						
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Valeur en début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Sortie / Reprises	Valeur en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement, de recherche et développement	Total I		175 996	19 109		195 105
Autres postes d'immobilisations incorporelles	Total II		175 996	19 109	0	195 105
Immobilisations corporelles						
Terrains			0			0
Constructions sur sol propre			0			0
Constructions sur sol d'autrui			0			0
Installations générales, agencements et aménagements des constructions			0			0
Installations techniques, matériel et outillage industriels			0			0
Installations générales, agencements et aménagements divers			151 397	1 801		153 198
Matériel de transport			7 900			7 900
Matériel de bureau et informatique, mobilier			87 868	4 747	5 759,20	86 856
Emballages récupérables et divers			0			0
Immobilisations corporelles en cours			0			0
Avances et acomptes			0			0
	Total III		247 165	6 548	5 759	247 954
TOTAL GENERAL (I+II+III)			423 161,00	25 657,00	5 759,00	443 057
AMORTISSEMENTS						
Cadre B VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORT. DE L'EXERCICE					Cadre C PROV. AMORT DEROGATOIRES	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Dotations	Reprises
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement, de recherche et développement	Total I					
Autres postes d'immobilisations incorporelles	Total II	19 109 €				
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions sur sol propre						
Constructions sur sol d'autrui						
Installations générales, agencements et aménagements des constructions						
Installations techniques, matériel et outillages industriels						
Installations générales, agencements et aménagements divers		1 801 €				
Matériel de transport						
Matériel de bureau et informatique, mobilier		4 747 €				
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
	Total III	6 548 €	0 €	0 €	0 €	0 €
TOTAL GENERAL (I+II+III)		25 657 €	0 €	0 €	0 €	0 €
CADRE D MOUVEMENTS DES CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			Valeur en début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Sortie / Reprises	Valeur en fin d'exercice
Charges à répartir sur plusieurs exercices						
Primes de remboursement des obligations						

ANNEXE A.4 : PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D=A+B-C
Provisions réglementées				- €
				- €
Total I				
Provisions pour risques et charges				
Provision pour risques	- €			- €
Autres provisions pour risques et charges (*)	149 940 €	23 000 €	114 545 €	58 395 €
Total II	149 940 €	23 000 €	114 545 €	58 395 €
Provisions pour dépréciations				
Sur comptes client	- €			- €
Autres provisions pour dépréciations	- €			- €
Total III	- €	- €	- €	- €
TOTAL GENERAL (I+II+III)	149 940 €	23 000 €	114 545 €	58 395 €
(*) Y compris les indemnités de fin de carrière				

ANNEXE A5 – TABLEAU DES FONDS DEDIES ET REPORTEES

VARIATION DES FONDS DEDIES	A l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisation		Transferts	A la clôture de l'exercice	
			Montant	dt remboursements		Montant	dt fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
I - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	118 939 €		5 110 €			114 625 €	
- Subventions programmes	5 110 €		5 110 €			0 €	
- Subvention AFD	113 829 €	113 829 €	0 €		796 €	114 625 €	
II - CONTRIBUTIONS FINANCIERES D'AUTRES ORGANISMES							
III - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
- Dons manuels	0 €		0 €		0 €	0 €	
- Legs et donations							
Total	118 939 €	113 829 €	5 110 €	0 €	796 €	114 625 €	0 €
TABLEAU DE SUIVI DES FONDS REPORTEES LIES AU LEGS ET DONATIONS							
VARIATION DES FONDS REPORTEES	Solde à l'ouverture de l'exercice	Impact chgt de méthode	Augmentation	Diminution	Solde à la clôture de l'exercice		
I - DONATIONS	0 €				0 €		
II - LEGS	110 500 €	0 €	0 €	0 €	110 500 €		
Total	110 500 €	0 €	0 €	0 €	110 500 €		

ANNEXE A 6 ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

Cadre A ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	18 422 €	- €	18 422 €
De l'actif circulant			
Avances et acomptes versés sur commandes	23 460 €	23 460 €	
Clients douteux ou litigieux	6 099 €	6 099 €	
Créances clients	115 909 €	115 909 €	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	2 817 €	2 817 €	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Etat subventions à recevoir	314 862 €	314 862 €	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	- €	- €	
Divers produits à recevoir	167 704 €	167 704 €	
Créances reçues par legs ou donations	- €	- €	
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	38 177 €	38 177 €	
	687 451 €	669 028 €	18 422 €

Vérif

0,00

Cadre B ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	- €	- €		
- à un an maximum à l'origine	- €	- €		
- à plus d'un an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Avances et acomptes reçus				
Fournisseurs et comptes rattachés	185 575 €	185 575 €		
Personnel et comptes rattachés	62 830 €	62 830 €		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	78 965 €	78 965 €		
Impôts sur les bénéfices				
Obligations cautionnées				
Autres impôts taxes et versements assimilés	10 687 €	10 687 €		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	8 756 €	8 756 €		
Dettes sur legs ou donations	- €	- €		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	313 733 €	313 733 €		
Total	660 546 €	660 546 €	- €	- €

ANNEXE A7 DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR ET DES CHARGES A PAYER

			31/12/2025	31/12/2024
Créances clients et comptes rattachés				
41000000	CLIENTS HORS France		12 746 €	15 786 €
41100000	CLIENTS France		95 489 €	32 450 €
41600000	CREANCES DOUTEUSES		6 099 €	1 566 €
41810000	FACTURES A EMETTRE			
	Total		114 334 €	49 802 €
Autres créances				
40980000	AVOIRS A RECEVOIR		- €	- €
42530000	AVANCES SUR NOTE DE FRAIS		- €	- €
42890000	CHEQUES RESTAURANT		2 817 €	6 384 €
44170000	ETAT - SUBVENTION A RECEVOIR		314 862 €	315 248 €
44400000	ETAT IMPOTS S/ BENEFICES			
46870000	PRODUITS DIVERS A RECEVOIR		167 704 €	181 974 €
47100000	COMPTE D'ATTENTE DIVERS			
47130000	REJETS A REGULARISER			
	Total		485 383 €	503 606 €
Créances reçues par legs ou donation				
46100000	CREANCES RECUES PAR LEGS OU DONATION		- €	- €
	Total		- €	- €
TOTAL GENERAL			599 717 €	553 408 €
			31/12/2025	31/12/2024
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
40010000	FOURNISSEURS VOYAGES		1 729 €	819 €
40100000	FOURNISSEURS BIENS & SERVICES		108 069 €	111 871 €
40400000	FOURNISSEURS IMMOBILISATIONS			
40810000	FOURN. FACTURES NON PARVENUES		75 777 €	15 605 €
46820000	FRAIS DES VOLONTAIRES		2 811 €	747 €
47120000	INDEMNITES VOLONTAIRES A REVERSER	-	9 096 €	5 300 €
	Total		179 290 €	134 342 €
Dettes sur legs et donations				
46600000	DETTE DES LEGS OU DONATIONS		- €	- €
	Total		- €	- €
Dettes fiscales et sociales				
42100000	REMUNERATIONS DUES		- €	10 €
42820000	DETTE PROV. / CONGES PAYES		53 249 €	82 143 €
42860000	PERSONNEL - AUTRES CHARGES A PAYER		9 581 €	19 891 €
42869000	NOTES DE FRAIS A PAYER		- €	267 €
43100000	URSSAF		34 374 €	30 439 €
43720000	REUNICA AG2R		7 666 €	6 304 €
43760000	PREVADIES/GAN/PREVOYANCE		1 119 €	3 723 €
43770000	PREVADIES/MUTUELLE		11 544 €	14 571 €
43780000	CPAM - IJSS		- €	49 €
43820000	PROVISION CS/ CONGES A PAYER		22 990 €	37 413 €
43860000	ORG SOC PROV CS S/ JR		1 273 €	9 150 €
44210000	ETAT - PRELEVEMENT A LA SOURCE		4 359 €	3 677 €
44370000	ETAT/ SUBVENTION A RESTITUER		- €	- €
44400000	ETAT IMPOTS S/ BENEFICES		2 896 €	4 919 €
44710000	TAXE S/ SALAIRES		2 687 €	4 191 €
44720000	TAXE S/ FORMATION PROFESSIONNELLE		745 €	689 €
	Total		152 484 €	217 437 €
Autres dettes				
41980000	AVOIRS A EMETTRE		5 785 €	19 398 €
46810000	FRAIS DES BENEVOLES		161 €	3 305 €
46860000	DIVERSES CHARGES A PAYER		- €	3 998 €
47510000	LEGS EN COURS - CHGT METHODE			
	Total		5 946 €	26 701 €
TOTAL GENERAL			337 720 €	378 480 €

ANNEXE A8 DETAIL PRODUITS ET CHARGES CONSTATES D'AVANCE –PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

			31/12/2025	31/12/2024
Produits constatés d'avance				
48700000	PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		313 733 €	376 246 €
	Total		313 733 €	54 046 €
Charges constatées d'avance				
48600000	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		38 177 €	19 085 €
	Total		38 177 €	16 356 €
DETAIL DES PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS				
			31/12/2025	31/12/2024
Produits exceptionnels				
77100000	PRODUITS EXCEPTIONNELS			
77180000	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS			
77200000	PRODUITS SUR EXERCICES ANTERIEURS		- €	10 315 €
77520000	PRODUITS DE CESSIONS IMMO. CORP.			
77880000	PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS			
	Total		- €	10 315 €
Charges exceptionnelles				
67180000	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES			
67200000	CHARGES SUR EXERCICES ANTERIEURS		- €	67 548 €
67520000	VALEUR NETTE CESSIONS IMMO. CORP.			
67880000	CHARGES EXCEPTIONNELLES		- €	589 €
67881000	FRAIS RAPAT. SECURITAIRE		- €	581 €
67882000	FRAIS RAPAT. SANITAIRE			
	Total		- €	68 718 €

ANNEXE A9 TABLEAU DE SUIVI DES LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE

	Débit	Crédit	Solde
Produit au compte de résultat			
I - Montants perçus au titre d'assurances-vie			- €
II - Montants perçus au titre de legs ou donations :			- €
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	- €		- €
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	- €		- €
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	- €		- €
Créances reçues par legs ou donations	- €		- €
			- €
Charges au compte de résultat			
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	- €		- €
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	- €		- €
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	- €		- €
	- €	- €	- €

ANNEXE A10 – DETAIL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE – PORTEFEUILLE DE VALEURS MOBILIERES

Répartition par nature de charges						31/12/2025 Débit	01/01/2024 Débit
	860	Secours en nature (alimentaires, vestimentaires...)					
	861	Mise à disposition gratuite de biens (locaux, matériels...)					
	862	Prestations					
	864	Personnel bénévole				541 362 €	594 263 €
Total						541 362 €	594 263 €
Répartition par nature des ressources						31/12/2025 Crédit	01/01/2024 Crédit
	870	Bénévolat				535 135 €	594 263 €
	871	Prestations en nature					
	875	Dons en nature				6 227 €	
Total						541 362 €	594 263 €
INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE DE VALEURS MOBILIERES							
SICAV MONETAIRES					Banque	Valeur comptable	Inventaire
	TITRES				BNP	- €	- €
	CONTRATS DE CAPITALISATION				BNP/Cardif	1 093 127 €	1 093 127 €
Total						1 093 127 €	1 093 127 €

ANNEXE A11 — TABLEAU DE SUIVI DE L'UTILISATION DES RESERVES SUITE AUX RESOLUTIONS EN AG

Réserves	Montant au 31/12/2024	Dépenses 2024	Montant après affectation du résultat 2024 (voté en AG)	Dépenses financées sur les réserves 2025		Montant prévisionnel après affectation du résultat 2025	Dépenses financées sur les réserves	Montant prévisionnel après affectation du résultat 2026 en 2027
				Budget 2025 (Voté en AG)	Réalisé 2025	Variation en prenant en compte le réalisé	Proposition de budget 2026	
Réserves - Projet associatif	251 780 €	0 €	251 780 €	0 €	0 €	251 780 €		251 780 €
<i>NMAE (Pragma, Syn'occo, Croly, brochure)</i>								
<i>Tobie</i>								
<i>Salaire Projet VIR</i>				0 €	0 €			
Réserves - Appui aux partenaires	214 046 €	63 147 €	150 899 €	95 000 €	67 114 €	83 785 €	31 976 €	51 809 €
<i>Aide partenaires IDS</i>		28 695 €		60 000 €	32 261 €		29 366 €	
<i>Aide partenaires Voyages</i>		34 452 €		35 000 €	34 853 €		2 610 €	
<i>Aide partenaires Liban</i>								
Réserves - Rapat. Sécuritaire	44 604 €	0 €	44 604 €		0 €	44 604 €		44 604 €
Total	510 430 €	63 147 €	447 283 €	95 000 €	67 114 €	380 169 €	31 976 €	348 193 €
RAPPEL								
Utilisation des réserves: Pour soutenir les partenaires les plus précaires, il a été décidé d'utiliser les réserves faites suite à des excédents antérieurs pour ce type de dépense.								
Nous supportons donc sur notre exploitation (dépenses courantes) ces charges, même si cela génère un déficit en fin d'exercice. Ce déficit annoncé sera financé alors par les réserves.								
Quand nous affecterons le résultat, nous diminuerons les réserves et créditerons du même montant le report à nouveau.								